



<p><b>Nom de l'école</b> Ecole élémentaire du Vallon <b>Adresse</b> Rue A.Dumas 01250 CEYZERAT</p>	<p><b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE</b> <b>du 06 /11 /15</b></p>	 académie LYON Direction des services départementaux de l'éducation nationale 44 Éducation nationale
--	---	---

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directrice de l'école - Président : Mme S.CHABERT	x		
Maire :			
Conseiller municipal : Mme TRENTSEAUX	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme MONCHALIN	x		
Mme BLANC	x		
Mme LIME	x		
Mme CAMPAGNOLA	x		
Mme HAU	x		
M DRENO	x		
Mme TISSOT	x		
Mme CHANEL	x		
Mme CANO	x		
Mme ROCHET	x		
M GAU	x		
Un des maîtres du RASED : M CHARNAY		x	
D.D.E.N : M VERNE	x		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme SEIGNEMARTIN	x		
Mme GUIFFRAY	x		
Mme DJEBARI	x		
Mme SERGENT	x		
Mme LOCCA	x		
M KOBELCZUK	x		
Mme GIL	x		
Mme CHAPELAN	x		
Mme RECCHI	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 17/11/15

Le président, directeur de l'école  
 Nom : Sandrine CHABERT  
 Signature 

Le secrétaire, (fonction)  
 Nom : Recchi Odette  
 Signature 

Date : vendredi 6 novembre 2015

Heure de début : 18H30

Ordre du jour :

## **1 – Installation du nouveau conseil :**

☞ points d'information :

- les membres : le directeur de l'école, le Maire et son représentant, les enseignants, les représentants de parents d'élèves, un des maîtres du réseau d'aides spécialisées, Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale M. Verne, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale membre de droit.

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 348 ; nombre de votants : 166 ; bulletins blancs ou nuls : 15 ; suffrages exprimés : 152 ; taux de participation : 47.70% contre 39.9% l'année dernière.

- rôle et fonction du conseil : vote le règlement intérieur, donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires (éducatives, sportives, culturelles), est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

## **2 – Effectif de l'école:**

☞ point d'information : répartition par classe et évolution de l'effectif

Répartition des élèves							Année scolaire	Effectifs
R1	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total		
CP	25					25	2009/2010	158
CP/CE1	16	6				22	2010/2011	188
CE1		25				25	2011/2012	191
CE1/CE2		8	14			22	2012/2013	221
CE2			26			26	2013/2014	229
CE2/CM1			8	16		24	2014/2015	231
CM1				29		29	2015/2016	226
CM1/CM2				12	12	24		
CM2					29	29		
Total	41	39	48	57	41	226		

Le personnel :

- 12 enseignants
- Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap individuel : Jonathan GUILLEM
- 1 Contrat Universel d'Insertion : Laëtita Dunand en congé maternité jusqu'au retour des vacances de février.
- Le personnel périscolaire :
  - 4 personnes pour la cantine
  - 3 personnes pour la garderie de 16H00 à 16H30
  - 2 personnes pour la garderie après 16H30

## **3 – Fonctionnement de l'école :**

### **3.1 – Règlement intérieur**

☞ Sujet 1 soumis à avis : vote du nouveau règlement scolaire.

Une partie sur les retards a été ajoutée à l'article 11, les articles 13 et 22 ont été reformulés et l'article n°35 a été ajouté.

- nombre d'avis positifs : 23
- nombre d'avis négatifs : 0

### **3.2- Projet d'école**

#### **point d'information :**

Le projet d'école sera réécrit cette année.

#### **1.1 – Prise en compte des élèves en difficulté d'apprentissage :**

##### **a) améliorer les outils de suivi des élèves :**

- **Se doter d'outils de suivi** : mise en place d'une grille de suivi individuelle qui renseigne sur les aides apportées chaque année.

- **réalisation** d'environ 30 PPRE ( 25 l'année dernière) , 13 équipes éducatives prévues ( 13 faites l'an passé) , 2 PPS cette année ( 4 l'an passé), 15 demandes d'aides ( 16 l'année dernière).

- **A.P.C** : Période 1 : méthodologie pour toutes les classes ; jeux échecs pour les CM2 de Mme Rochet.

Période 2 : mise en place du conseil d'élèves le premier mardi de chaque mois ; soutien en français et en maths pour toutes les classes.

##### **b) inégalités au niveau culturel :**

- mise en place d'un projet interdisciplinaire sur l'industrie textile « Du fil au tissu » : ce projet a pour objectif de favoriser le travail en équipe d'associer des partenaires (musées, intervenants musical et artistique ...). Chaque trimestre un « mot » constituera le fil conducteur : fil-machine-tissu. Le projet se déclinera dans toutes les classes tout au long de l'année avec entre autres comme points forts : l'élevage de vers à soie, l'étude d'œuvres littéraires, un travail sur le passé industriel local, des visites, la réalisation de productions plastiques avec Mme Ballet.

– des sorties en lien avec le projet de l'année sur l'industrie textile dans la région : musée Gallo-romain avec visite autour du textile pour les CE2/CM1, Maison des Canuts pour les CM1, la ferme de M.Seguin le 17 novembre pour les CE1 ; une classe verte à Guedelon pour les CM2 et à Versailles pour les CM1/CM2 ; des correspondants de Château Gaillard pour la classe de CE2/CM1.

Il n'y aura pas de sortie à la fête de la science ni aux petites scènes vertes car les activités et spectacles proposés ne sont pas en lien avec le projet annuel.

#### **1.2 Enseignement/Apprentissage/compétences du socle commun**

**a) se doter d'outils communs** : fichiers de maths communs pour les CP et les CE2 ; méthode de lecture commune pour tous les CP, classeurs histoire cycle 3 et découverte du monde cycle 2 pour la deuxième année ; programmations communes reprises en fonction des nouvelles orientations, elles seront à finaliser avec les nouveaux programmes.

##### **b) une culture commune :**

- des sorties communes en lien avec les enseignements et le projet annuel (Maison des Canuts, visite des traboules...pour plusieurs classes)

- **Compétence 6 : compétences sociales et civiques** : Respect des règles de vie, des autres : mise en place de conseils d'élèves dans le cadre des A.P.C, achèvement du projet « récréation » débuté l'an passé avec la constitution d'une demande financement par les élèves auprès de l'OCCE pour des tables de pique-nique.

### **1.3 Fonctionnement de l'école et relation avec l'environnement proche**

- avec les familles : une réunion de rentrée a eu lieu dans chaque classe. Le projet « Au fil du tissu » donnera lieu à une restitution les 19 et 20 mai. Au cours des représentations, les élèves des différents cycles seront mélangés. Une exposition du travail fait autour de ce projet aura lieu le jour de la fête de l'école.

- avec les partenaires : la bibliothèque ( 7 séances par classe contre 6 l'an passé avec Fanny Maréchal qui propose des animations de grande qualité ) , l'association des anciens combattants lors des cérémonies, la maison de retraite (Les personnes âgées participeront à la sortie à la ferme de M Seguin, des ateliers autour du tricot seront mis en place.)

## **3.3- Fonctionnement du temps périscolaire**

### **3.3.1 La cantine :**

#### **☞ point d'information :**

- Le personnel :

Un nouveau cuisinier Ludovic Goy.

Brigitte TAVERNIER, Sonia DURAND, Marie-Thérèse CHEVANU et Angélique WAISS pour le service et la surveillance.

- Organisation de la surveillance :

De 11H30 à 12H30, les élèves du CE1 au CM2 sont dans la cour surveillés par Brigitte Tavernier, Angélique Waiss et Marie-Thérèse Chevanu pendant que les CP déjeunent avec les maternelles.

Pendant le repas des élèves du CE1 au CM2 : Sonia Durand, Brigitte Tavernier, Marie-Thérèse Chevanu et Ludovic Goy s'occupent du service et de la surveillance.

Après le repas : Brigitte Tavernier, Sonia Durand et Angélique Waiss surveillent tous les élèves de l'élémentaire Cp compris.

- Les CP déjeunent au premier service avec les maternelles puis reviennent dans la cour après le repas des autres élèves de l'élémentaire.
- Les jours de conseil d'élèves, les élus déjeunent au premier service.
- Les inscriptions se font par Internet une semaine à l'avance avec la possibilité de désinscrire en appelant la cantine avant 8H30 le jour même. Les inscriptions de dernière minute sont surfacturées 5€.

Questions des parents :

a. Encadrement : Combien d'enfants mangent à la cantine depuis la rentrée de septembre ? Combien d'adultes les encadrent ? Un aménagement du temps méridien est-il envisagé (bibliothèque...)? L'adjointe chargée des affaires scolaires indique qu'environ 180 élèves, au maximum 200 bénéficient du service de restauration scolaire.

Le jeudi et vendredi 12 élèves de CE et 12 élèves de CM, inscrits au restaurant scolaire, bénéficient d'une activité mise en place par la bibliothécaire pour une durée de 7 semaines, sur un thème précis « L'école dans les autres continents ». Les élèves s'inscrivent volontairement et s'engagent pour la durée du cycle. Les autres élèves peuvent jouer dans la cour aux jeux de ballons ou faire des dessins (des tableaux ont été installés sous le préau du bas).

Les représentants de parents tiennent à adresser leurs félicitations et remerciements au cuisinier Ludovic Goy qui a su rétablir un climat bienveillant et respectueux des enfants.

Les enseignantes de CP peuvent aussi remarquer qu'il n'y a plus de pleurs au moment de la cantine contrairement à l'an dernier. Par contre, les élèves sont toujours aussi excités à leur retour en classe.

b. Commission restauration : Une commission restauration est-elle envisagée pour cette nouvelle

année scolaire ? Si oui, sous quelle forme ? Des représentants de parents désignés pourront-ils y participer ?  
Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires : Une charte est actuellement en cours d'élaboration. Elle n'est pas finalisée. La commission scolaire restauration sera mise en place prochainement et la première des 2 réunions aura lieu avant Noël. Son rôle sera de mettre en place des améliorations et de suivre leur application. Un délégué des parents d'élèves de primaire et de maternelle (avec suppléants) seront de cette commission.

### **3.3.2 La garderie :**

La garderie est municipale et gratuite de 16H00 à 16H30.

A partir de 16H30 les enfants sont sous la responsabilité de l'association.

Trois personnes encadrent de 16H00 à 17H30.

Les inscriptions se font par Internet et peuvent être modifiées jusqu'à 7H30 le jour même.

Les élèves inscrits sont regroupés dans l'enceinte de l'école auprès d'un adulte référent :

- Aurélie Maitre dans le hall pour les classes de Mmes Monchalin, Tissot et Chabert/Hau
- Angélique Waiss sur le palier à l'étage pour les classes de Mmes Blanc, Lime et Rochet
- Cédric Churlet près de la salle d'EPS pour les classes de M Dreno, M Gau et Mme chanel.

Pour des raisons de responsabilités, les élèves inscrits à la garderie doivent être badgés avant de pouvoir partir. Ils doivent donc aller jusqu'aux locaux de la garderie.

Questions des parents :

a-Encadrement : Combien d'enfants fréquentent la garderie de 16h00 à 16h30 ? Combien d'adultes les encadrent ? Quel est le seuil maximum à partir duquel un adulte est appelé en supplément ?

Réponse de la municipalité : Environ 45 enfants fréquentent la garderie et 3 adultes les encadrent. Ces adultes sont les mêmes que pour la garderie associative. La garderie n'est soumise à aucune norme pour le taux d'encadrement car elle dépend de la municipalité. De plus un ajustement au niveau des adultes reste compliqué car beaucoup d'enfant sont récupérés avant 16h30.

b. Inscription : Des soucis d'inscriptions ont été constatés. Problème de logiciel ou erreur des parents ? Dans ce cas, les parents pourraient-ils récupérer leur(s) enfant(s) quand ceux-ci sont encore dans l'enceinte de l'école ? Après renseignements auprès de Madame L'inspectrice, il est précisé que les enfants inscrits à la garderie doivent être rendus par la enseignants au personnel encadrant et que les élèves passent sous la responsabilité de la commune. La directrice rappelle que les enfants ne peuvent rester dans l'enceinte de l'école après 16h pour des questions de responsabilité.

c. Urgence pour les familles : En cas d'urgence dans la journée, quelle procédure est mise en place pour pouvoir contacter la garderie ? Dans ce cas, serait-il possible d'inscrire son/ses enfant-s, plus tard dans la journée? Réponse de l'adjointe : En ce qui concerne la possibilité de contacter la garderie pour des urgences familiales aucune réponse n'a été apportée à la demande des représentants de parents malgré plusieurs suggestions de leur part, car cela nécessite une concertation municipale. Cependant, l'enfant sera toujours accepté à la garderie même s'il n'est pas inscrit.

## **4 – Divers :**

### **4.1- Sécurité**

☞ point d'information :

Exercices incendie : suite aux exercices d'évacuations réalisés avec M.Agus l'année dernière les consignes de sécurité ont été modifiées. Des guides et serres files ont été mis en place. Cette année le premier exercice a eu lieu le 23 septembre à 9H45. Aucune anomalie n'est à signaler. Tout le personnel et les élèves étaient prévenus. L'exercice suivant se déroulera au second trimestre et seul le personnel sera averti. La date du dernier exercice ne sera pas communiquée. Il aura lieu lors du troisième trimestre.

PPMS : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.

L'établissement est confronté à 2 risques : mouvements de terrains rapides, risque de transport de matières dangereuses.

La Mairie prévient la directrice qui ira prévenir les classes une à une (pas de sonnerie). Les élèves seront mis en sécurité dans le réfectoire. M Gau remplacera la directrice en cas d'absence.

Les parents ne devront pas venir chercher leur enfant, ils devront laisser la ligne téléphonique accessible et écouter la radio.

#### 4.2- Charte de la laïcité

☞ point d'information : la charte a été présentée lors des réunions de classe et un article a été ajouté au règlement intérieur.

- **Des valeurs**

La nécessaire maîtrise par les élèves du principe de laïcité et des valeurs qui fondent notre République requiert une pédagogie qui les fasse connaître, comprendre et partager.

- **Un enseignement et des actions**

La Charte de la laïcité à l'École en est un vecteur privilégié, qu'elle soit étudiée dans le cadre des enseignements, notamment en **instruction civique et morale** ou encore qu'elle soit mise en valeur dans le cadre d'actions éducatives.

- **Des principes simplement formulés**

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée avec l'intention d'en permettre **la pédagogie**.

Elle énonce dans un langage simple les significations du principe de laïcité, des règles qui en découlent et de leur bien-fondé tout en clarifiant, pour la compréhension de tous, les garanties que ce principe apporte à l'exercice de **la liberté**, au respect de **l'égalité**, à la poursuite de **l'intérêt général** et à **la fraternité**.

- **La laïcité de la République**

Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs.

- **La laïcité de l'École**

Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'École, qui assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

La **neutralité des personnels** et la laïcité des enseignements y sont rappelés, de même que les règles de vie, respectueuses de la laïcité, dans les différents espaces des établissements scolaires publics.

#### 5 – Questions diverses des parents :

Le point concernant l'utilisation du téléphone avait été signalé par des parents. La directrice a fait un rappel au règlement.

Les parents souhaiteraient se réunir dans l'enceinte de l'école. L'équipe enseignante est d'accord. Les représentants de parents devront se rapprocher de la municipalité pour obtenir les clés.

#### 6 – Achats, travaux et aménagements :

Date	Nature	Demande	Etat au 03/04/15	Etat au 19/06/15	Etat au 07/11/15
07/11/15 Conseil d'école	Achats	- finir d'équiper la classe 6 en tables et chaises réglables - équiper ½ classe 2 en tables et chaises - 2 tapis de motricité - renouvellement du parc informatique	- les tables et les chaises sont prévues au budget et peuvent être commandées - les 2 tapis également - L'ajointe chargée des affaires scolaires commandera 5 ordinateurs	- la classe 9 est entièrement équipée  - 4 tapis sont commandés	- 5 tapis arrivés, trois de plus  - 5 ordinateurs mais déjà défectueux
07/11/14 Conseil d'école	Travaux	- chauffage de la classe 9  - câblage TNI classe 9	- des réglages pour le chauffage mais cela reste précaire  - l'équipement de la 9ième classe en TNI est prévu au budget.	- des travaux seront réalisés cet été	- 2 radiateurs électriques posés  - la 9ième classe équipée
09/12/14 Courrier	Travaux sécurité	- Poser une rambarde sur le muret qui borde la rampe d'accès pour fauteuil - Poser une rambarde à gauche des escaliers qui descendent dans la cour pour éviter que les élèves	Le courrier a été transmis à la commission travaux.	En attente	En attente

		<p>sautent dans les gradins au lieu de descendre les escaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poser des rambardes sur la première marche des gradins de la cour du milieu afin d'éviter les chutes</li> <li>- Déplacer le grillage sur le bord extérieur du mur dans l'angle Est de la cour sur 1 m pour empêcher les élèves de grimper</li> <li>- Changer le grillage de la cour le long de la route ( prévu pour janvier 2015)</li> <li>- Poser des protections anti-pincements aux charnières des portes</li> <li>- Remplacer le « groom » de la porte du donne sous le préau car il est très régulièrement hors d'usage.</li> </ul>		- grillage remplacé	En attente - URGENT
03/04/15 Conseil d'école	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- problèmes de chauffage de l'aile Nord : bureau, salle des maîtres, salle RASED, classe 9 ; 15°C le matin</li> <li>- URGENT à faire aux beaux jours</li> <li>- sonnette à régler plus fort et à déplacer vers le bas pour que les CP puissent sonner</li> <li>- fixer les tableaux de la cave sous le préau</li> <li>- volets de la classe 9</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la commission travaux s'en occupe</li> <li>- noter cette demande dans le cahier travaux</li> <li>- la directrice demande qu'ils soient retirés pendant les vacances si les nouveaux ne sont pas arrivés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des travaux prévus uniquement pour la classe 9</li> <li>- c'est compliqué, prévoir un marchepieds</li> <li>- les tableaux seront fixés pendant les vacances</li> <li>Les volets de la classe 9 ont été enlevés mais pas changés ; en attente</li> </ul>	<p>Impossibilité de fermer le portail si la sonnette n'est pas descendue ( les élèves ne peuvent y accéder)</p> <p>Les tableaux sont fixés.</p> <p>Les volets ont été remplacés.</p>
03/04/15 Conseil d'école	Achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cage de foot à remplacer</li> <li>- 2 tables de pique_nique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la cage est commandée</li> <li>- le budget est clôt, il est possible de réaliser un projet en lien avec l'OCCE pour trouver des financements.</li> </ul>	<p>Une cage de hand est arrivée mais elle est basse. Elle est à renvoyer et commander à la place une cage de hand adulte. La cage restante marquée des signes d'usure et sera à remplacer</p>	<p>Une cage de foot a été installée.</p> <p>Le projet OCCE devrait permettre le financement.</p>
03/04/15 Conseil d'école	Aménagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture du portail d'entrée par le vantail de gauche pour éviter de bloquer l'accès aux escaliers</li> <li>- tracer des lignes de courses dans la cour du haut et des pas pour aller aux toilettes</li> <li>- retracer les terrains</li> <li>- tracer des lignes pour définir les zones interdites</li> <li>- tracer une marelle sous le préau du haut plus la case terre</li> <li>- tracer un cercle sous le préau du bas</li> <li>-</li> </ul>		- tracés prévus pour les vacances	Les terrains ont été retracés.
07/11/15 Conseil d'école	Achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équiper ½ classe 2 en tables et chaises <ul style="list-style-type: none"> <li>- un budget annuel pour renouveler les livres scolaires</li> <li>- il manque le système</li> </ul> </li> </ul>			

		d'interactivité au tableau de la classe 9 - une deuxième cage de foot			
07/11/15 Conseil d'école	Travaux	- mettre une porte d'entrée qui ne peut pas s'ouvrir de l'extérieur afin d'éviter qu'elle reste ouverte lorsque des adultes sortent sans le signaler. Remarque : l'entrée des parents dans l'enceinte de l'école est limitée en partie pour cette raison.			

### **Demands des parents :**

a. Cours et abords : La sécurisation des gradins par des rambardes ou autre est-elle toujours à l'ordre du jour ? Les tiges en fer (banc enlevé au printemps) sont toujours présentes. Il serait nécessaire de les couper pour plus de sécurité. Le mur (angle) du même côté, est dégradé. Des travaux seraient à prévoir avant que l'hiver ne s'installe, afin d'éviter des dégâts plus importants dans le futur. Réponse de la municipalité : La sécurisation des gradins et les tors du banc enlevé ne sont pas à l'ordre du jour. Pour les coins du mur endommagé, la mairie ne trouve pas de professionnel pour fabriquer les pièces manquantes.

b. Chauves-souris : Des problèmes d'hygiène (excréments, urine) et de nuisances sonores sont récurrents dans différentes classes à cause de la présence chauves-souris dans les combles de l'école. Des aménagements pérennes ont-ils été effectués ? Si non, à quand une solution définitive pour les classes impactées. Réponse de l'adjointe : Les trous ont été bouchés par l'intérieur de la classe. En 10 ans beaucoup de choses ont été faites, mais comme c'est une espèce protégée, il est difficile d'agir.

### **Prochains conseils :**

Vendredi 4 mars 2016 à 18H30

Vendredi 17 juin 2016 à 18H30